L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 8 nº 1 Janvier 2001

L'HIVER, CACHÉ, NOUS ATTENDAIT

AU DÉTOUR...

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

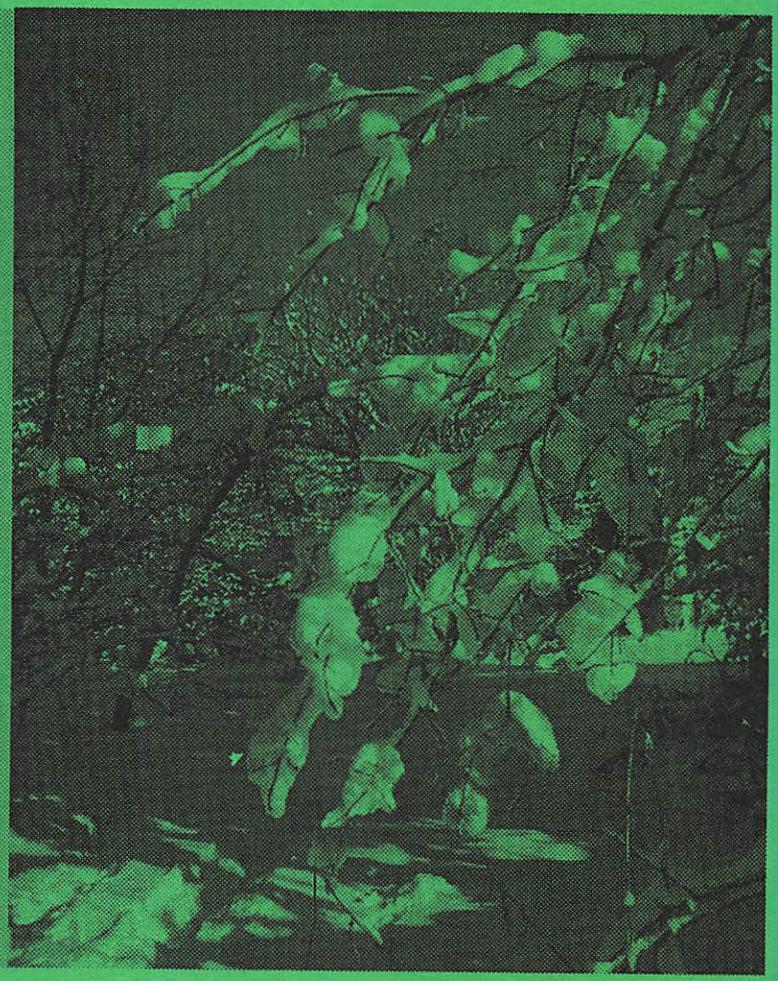

janvier 2001

L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

C.P. 321
Saint-François (Québec) — GOR 3A0
Tél. et fax: 418-**259-2177**
courrier électronique: **echosf@globetrotter.net**

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le 13 de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Pierre Cauffopé	259-7889
Sylvain Lamonde	259-2019
Gary Gendron	259-7498

Publicité
Réjean Cloutier
Petites annonces
Laurence Hallé
Maquette et mise en page
Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé
Gary Gendron
Photo première page
Pierre Cauffopé
Traitement de l'information textuelle
Gary Gendron
Correction
Nicole Couture
Assemblage
Lorraine Lamonde, chef d'équipe
Abonnement
Sylvain Lamonde
Impression
Imprimerie Bernier, Montmagny

Journal communautaire réalisé bénévolement

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	10,00 $	96,00 $
1/4 page	15,00 $	144,00 $
1/2 page	30,00 $	288,00 $
1 page	50,00 $	480,00 $
Petite annonce	2,00 $	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00 $	24,00 $
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance ---------- **911**
CLSC Antoine-Rivard ---------- **248-1518**
Feu ---------- **911**
Municipalité ---------- **259-7228**
Centre anti-poison du Québec ----- **1-800-463-5060**
Tel-Jeunes ---------- **1-800-263-2266**

Distribution Assermentée AVDA membre 2000

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

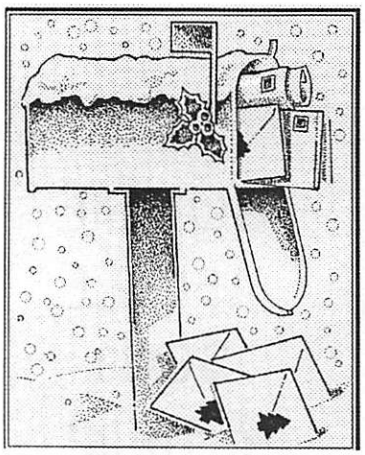

Remerciements pour le Bazar

Nous tenons à faire un rappel sur notre bazar tenu le 19 novembre dernier. L'activité fut un succès grâce à nos fermières dévouées et à la population qui est venue nous encourager en grand nombre. Merci à tous et à nos généreux commanditaires.

Caisse populaire de Saint-François
S. C. A. de la Rivière-du-Sud
Assurance Fontaine-Lemay
Coop IGA Montmagny
Maxi Montmagny
Placage Caron
Marché Morigeau
Restaurant L'Arrêt-Stop
Boucherie Richard Morin
Centre des Loisirs St-François

Nous vous souhaitons une Bonne et heureuse année à toute la population!

Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de réunion en janvier.
Nous vous attendons le mercredi 14 février à 13h15.
Merci et à bientôt

Quelques gagnants de la loterie provinciale

Quelques mots sur la vente des billets de la loterie provinciale des Cercles de fermières du Québec. Nous avons vendu plusieurs billets qui ont permis à certaines personnes de gagner des billets gratuits. D'autres personnes furent plus chanceuses:

Mme Marie Laflamme . . . . . 25$
Mme Suzanne Chabot . . . . . 10$
Mme Cécile Boissonneault . . . . . 5$

Bravo aux gagnantes et merci à tous ceux qui se sont procuré des billets de tirage.

RESTAURANT L'ARRÊT Stop
Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

➤ Menu du jour
➤ Commande à emporter
➤ Pizza
➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel
➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes

Ultramar

Entretien Ménager

D. PAQUET inc.

Lavage de tapis
- meubles
- murs
- stores

Décapage
Cirage
Etc.

ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0
TÉL.: 418-**259-2559** FAX: **259-2342**

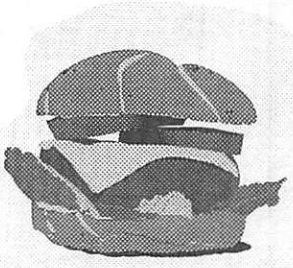

BONNE ANNÉE 2001 à tous!

Bon hiver et à bientôt!

CASSE-CROÛTE CHEZ MIKE

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François
259-2447

Pierre Garant
Tél.: 418-259-2655
Fax: 418-259-2158

WEED MAN
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

Notre distinction, votre satisfaction!

Achat et vente de ferme

BOUCHERIE *Richard Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) **259-7783**

- ***Poulets BBQ cuits sur place***
- ***Farine «Monarch»***
- ***Produits exclusifs...***

SPÉCIAUX EN MAGASIN TOUTES LES SEMAINES

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-**259-7789**
Ligne directe: 1-800-463-8744

C'est une nouvelle année

Nous recommençons une nouvelle année en tendant la main... Une main large, généreuse, pleine de tendresse, pleine de douceur, pleine de générosité...

Dans certains cas, il nous faudra tendre une main pleine de pardon, pleine de compréhension, pleine de miséricorde... parce que la tendresse est de toujours...

Qui fera les premiers pas...? Parce que nous sommes chrétiens et chrétiennes, nous sommes tous appelés à faire les premiers pas.

Un premier pas de reconnaissance...

Un premier p as pour renouveler l'amitié...

Un premier pas pour renouer des liens balisés...

Un premier pas pour être vraiment père, vraiment mère...

Un premier pas pour être vraiment un enfant...

Et peu importe notre âge...

Des premiers pas de réconciliation...

Des premiers pas pour aimer davantage...

Des premiers pas pour vivre et faire vivre...

Des premiers pas pour recommencer, pour continuer, pour tenir, pour être fidèle!

Nous vous souhaitons une bonne année pour la vie de votre cœur. Un cœur en santé, c'est un cœur plein de tendresse parce qu'envahi par la foi en l'immense bonté de Dieu. Un cœur en santé, c'est un cœur plein de mansuétude parce que la miséricorde de Dieu nous fait sans cesse renaître à la joie qui est connaissance de Dieu. Un cœur en santé, c'est un cœur qui ne porte pas l'ombre d'une mesquinerie, l'ombre d'une jalousie, l'ombre d'une vengeance ... C'est un cœur libre, totalement ouvert à l'amour de Dieu et à l'amour des autres.

Marie-Paule Bélanger, agente de pastorale
Pierre Laberge, prête, curé

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

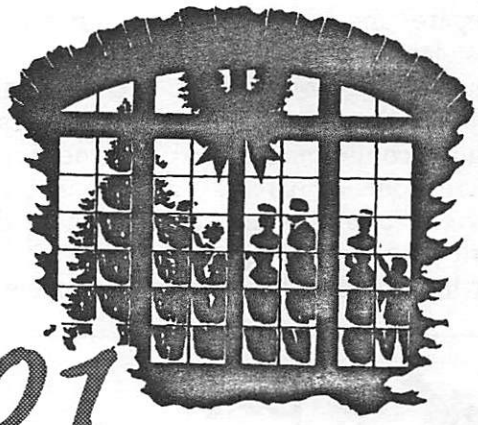

Le Dépanneur Ultra et ses employés vous souhaitent une

2001

Bonne et Heureuse année

Nos heures d'ouverture

Lundi au jeudi :	6h30 à 22h
Vendredi:	6h30 à 23h
Samedi:	7h30 à 23h
Dimanche:	8h à 22h

333, Chemin St-François (Québec) G0R 3A0

259-7151

Les élèves ont fait vivre la magie de Noël

Bonjour chers lecteurs,

Le mois passé, les élèves ont réalisé des décorations de Noël que les professeurs ont exposées dans le vestiaire. Les parents étaient invités à venir visiter notre exposition "La magie de Noël". Chaque classe était responsable de fabriquer différentes décorations pour embellir notre école. Les élèves de 1re année ont fait du papier d'emballage pour emballer des boîtes de cadeaux. Ceux de 2e année ont fait des anges en trois dimensions. La classe de 3e année a réalisé des étoiles avec des assiettes d'aluminium. Les écoliers de 4e année ont fait des boules spéciales et une guirlande originale pour décorer notre sapin. Les 4e et 5e années ont utilisé la pâte à sel pour réaliser des sapins, des bas de Noël... Puis, les élèves de 6e année ont fait en équipe des maquettes représentant un sport d'hiver. Pour cette occasion, des photos ont été prises.

Le 21 décembre en avant-midi, les élèves ont fait leur spectacle de musique avec leur professeur Bruno Gendron. Plusieurs parents sont venus. Le personnel de l'école, professeurs, concierge, directeur, secrétaire avaient préparé une petite chanson surprise pour faire rire les élèves.

Pour le journal du mois de janvier, chaque groupe était responsable de formuler des vœux pour les personnes de notre communauté. Les élèves de la maternelle ont écrit pour les parents. La 1re année a formulé des vœux pour les enfants. La classe de 2e année a écrit pour les personnes âgées. La 3e année, c'était pour les malades. Les élèves de 4e année ont fait un texte pour les personnes seules. Les écoliers de 4e et 5e années ont fait un poème pour les travailleurs de Saint-François et ceux de 6e année ont écrit pour le curé et son équipe. Prenez le temps de les lire. Je souhaite à tous et à toutes une belle et heureuse année 200 1.

Jolyane Boissonneault, présidente

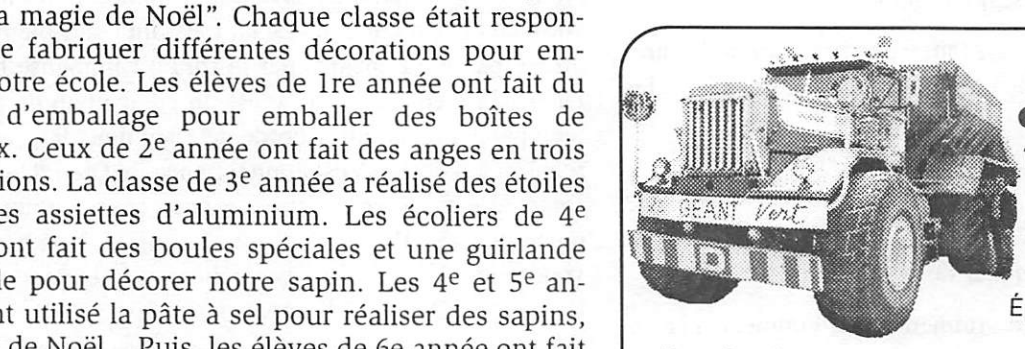

90226069 QUÉBEC INC.
Transport général
MARCEL GUIMONT, PROP.
Épandage de pierres à chaux agricoles
60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0
418-243-3408

AUTOPRO
CARROSSERIE
GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes propriétaire de votre véhicule
- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!
GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4e Rue, Montmagny
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
Fax: 418-248-7071
PLUS DE 40 ANS D'EXPÉRIENCE

P.P.R. ENR.
Pour tous les travaux de réparation et de
Plâtrage
Peinture int. et ext.
Résidentiels
Yvon Rémillard
1, rue Boivin
Saint-François
Tél: (418) 259-2415

Jean-François et son équipe souhaitent à tous ses client et amis une année de santé, remplie de joie et d'abondance!

ferme horticole **lajoie** inc

Tél.: 884-3124

327, rue Principale
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

☎ **(418) 248-3358**

ASSURANCE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.

Judith Rémillard
c.a.d.

Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFL SERVICES FINANCIERS : *Un choix de confiance*

Hausse du salaire minimum le 1er février

La ministre d'État au Travail et à l'Emploi, Diane Lenùeux, a annoncé qu'il y aura une hausse du salaire minimum à compter du 1er février 2001.

Le nouveau taux s'établira à 7$ l'heure. En ce qui concerne les employés à pourboire, le taux du salaire minimum passera de 6,15 $ l'heure à 6,25 $ l'heure. Le salaire minimum consenti aux domestiques résidants passera de 271 $ à 280 $ par semaine.

Source : Cabinet de la ministre d'État au Travail et à l'emploi

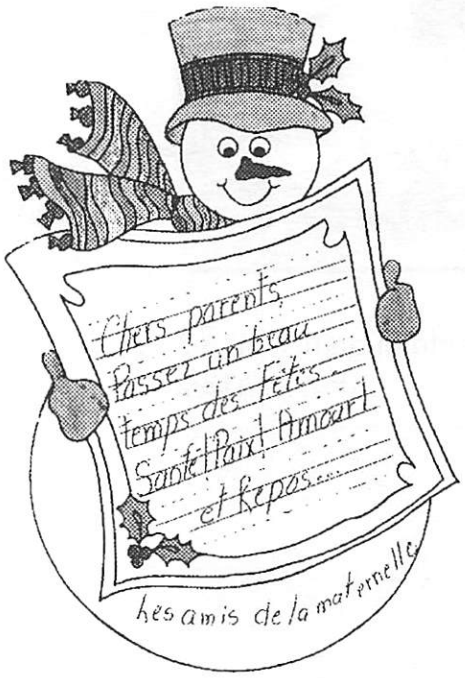

JB LES CONSTRUCTIONS JEAN BOUCHER INC.

la nouvelle GARANTIE DES MAISONS NEUVES APCHQ

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle •Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer
Tél. et Fax: **259-2628**

Licence RBQ
8000-1316-58

Chers enfants,

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël, une Bonne année. Beaucoup de bonheur et de beaux cadeaux pour ce Noël.

La classe de 1re année

LAPRISE
MAISONS 4e DIMENSION

Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 360 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) **248-0401**

Vente et adm.: **418-259-7721**
Fax: **418-259-7725**

Québec: **1-800-463-7022**
Ontario et Maritimes: **1-800-463-7050**

MORIGEAU·LÉPINE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0

Exposition et nouveautés se cotoient en janvier

À noter

Le congé de la période des Fêtes prend fin le 7 Janvier 2001, la Bibliothèque sera donc ouverte le lundi 8 Janvier à 18 h 30. On reprend l'horaire normal.

Exposition des œuvres de Jean-Paul Lemieux

Nous avons présentement à la bibliothèque plusieurs œuvres de Jean-Paul. Cet exposition se poursuit jusqu'au 14 janvier 2001.

Bonne année de lecture!

Nouveautés pour tous les goûts

Les Arts Textiles: Ce livre est une gracieuseté du Cercle des Fermières de Saint-François.

Soins intensifs de Christine Brouillette

L'Hermite de Denis Monette

Trois livres de Pauline Gill:
La jeunesse de Cordonnière
La Cordonnière
Le testament de la Cordonnière

Le dernier de Marie Laberge:
Gabrielle, Le goût du bonheur

L'histoire de Steeve Laroche:
Le dernier saut de l'ange de Sylvain Claude Filion

Pour les jeunes:
Simon et le vent d'automne
Simon et les flocons de neige
Simon et le soleil d'été

L'équipe des bénévoles de La Bibliothèque du Rocher souhaite à toute la population de Saint-François une Bonne et Heureuse Année 2001, nous espérons pouvoir répondre à vos attentes et ce tout au long de l'année.

Diane Gendron

ROY

PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711
Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

POUR VOS ACHATS DES FÊTES!

Passez nous voir à la S.C.A. Rivière-du-Sud

Saint-François 259-7715
Ladurantaye 884-2802
Berthier-sur-Mer 259-7718

CO-OP

Joyeux temps des Fêtes
De la part de la direction et du personnel!
(Certificats cadeaux disponibles)

Chers aînés,
Chers grands-parents,

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes. Que l'an 2001 vous apporte du bonheur, du plaisir, de la joie et de la santé. Faites attention à vous..

Bonne année!

Les élèves de la classe de 2e année

Fermeture du bureau municipal pour les Fêtes

Veuillez prendre note que le Bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes du 23 décembre 2000 au 3 janvier 2001 inclusivement.

Le personnel profite de l'occasion pour vous souhaiter de très joyeuses Fêtes.

Les Équipements de Ferme
Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-**259-7289**

TOUTE L'ÉQUIPE DE GARANT
VOUS OFFRE SES MEILLEURS
VOEUX À L'OCCASION
DU NOUVEL AN!

Garant

Le Leader canadien par excellence

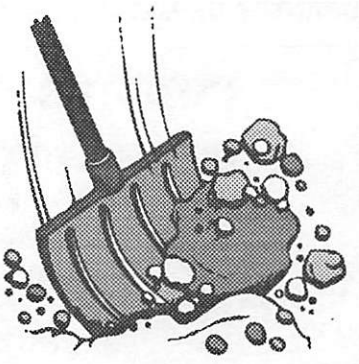

WWW.garant.com

Quelques conseils de prévention incendie

Avertisseur de fumée

Nous voici déjà en janvier, ceux qui n'auraient pas changé la pile de vos avertisseurs de fumée depuis plus d'un an, il serait grand temps de le faire.

Il est important de changer la pile des détecteurs de fumée à chaque annéeét de vérifier son bon fonctionnement régulièrement. Nettoyer l'extérieur de l'avertisseur de fumée avec un aspirateur ordinaire, muni si possible d'une brosse pour retirer la poussière qui pourrait s'être accumulée sur le couvercle de l'avertisseur. Si les recommandations du fabricant le précisent, ouvrir le couvercle de la pile (s'il s'agit d'un avertisseur à pile) et nettoyer le circuit imprimé avec l'aspirateur en prenant soin de ne pas endommager le circuit

On devrait remplacer l'avertisseur de fumée si:

* Il ne produit pas un signal sonore quand on le met à l'essai (après avoir vérifié que la pile est bonne ou que l'alimentation du circuit électrique n'est pas coupée);
* L'extérieur du boîtier est physiquement endommagé;
* Le boîtier a été peint;
* L'appareil est couvert de taâhes de fumée, d'une couche épaisse de graisse ou d'autres saletés;
* L'avertisseur donne souvent des fausses alarmes qui ne sont pas liées à la présence de fumées de cuisson ou de vapeur;
* Les piles présentent des signes de corrosion ou de fuite;
* L'avertisseur de fumée a plus de 10 ans ou a dépassé la durée de service recommandée par le fabricant.

Chauffage au bois

Voici des conseils de sécurité de base sur le chauffage au bois.

* Vérifiez les tuyaux et les raccords de poêles.
* Assurez-vous que chaque section soit bien assujettie à l'aide de vis. Vérifiez aussi s'il n'y a pas de décoloration (tache foncée ou poudre blanche) à chaque raccord. Cela pourrait être l'indice de problèmes à venir.
* Surveillez l'apparition de créosote.

La créosote peut se former rapidement et constitue une cause importante de feux de cheminée. Vérifiez souvent les cheminées et les tuyaux de raccordement et nettoyez-les au besoin - ne laissez jamais s'accumuler la créosote ou les dépôts de suie.

* Protégez les murs et les planchers contre la chaleur et les étincelles.
* Tenez soigneusement les matières combustibles à l'écart de votre appareil. Utilisez toujours un pare-étincelles qui s'ajuste bien à votre foyer.
* Vérifiez régulièrement tout indice de problème.

Votre appareil de chauffage, vos tuyaux de raccordement et votre cheminée peuvent se détériorer progressivement. Surveillez les indices de corrosion et les taches de rouille sur la surface extérieure d'une cheminée de métal, ainsi que les signes de gonflement ou de corrosion dans le chemisage de la cheminée. Les briques mal cimentées, le mortier qui s'effrite, le chemisage endommagé, les taches noires ou la poudre blanche sont des signes de problèmes dans les cheminées de maçonnerie. Il faut faire corriger immédiatement ces problèmes par un maçon compétent.

Si vous avez des questions concernant la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec moi, ou laisser un message à mon intention au bureau municipal, et je vous rappellerai le plus tôt possible.

Bonne Année 2001, Sylvain Lamonde, Chef Pompier

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici

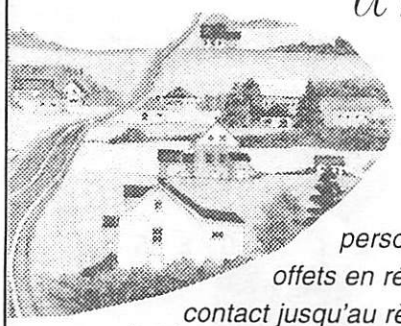

Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offets en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Richard Galibois, agent
259-7405

PROMUTUEL
Montmagny

ASSURANCE
habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

À toutes les personnes malades,

Nous vous souhaitons de passer une belle année 2001. Nous pensons à toutes les personnes malades de Saint-François.

Nous voulons que vous passiez des belles journées avec vos familles. Nous souhaitons que des personnes viennent vous visiter pour vous réconforter, vous parler et vous écouter.

Tous les amis de la classe de 3e année

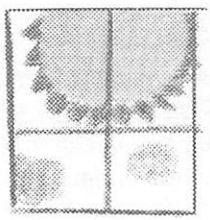

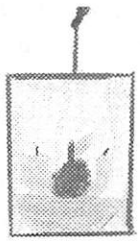

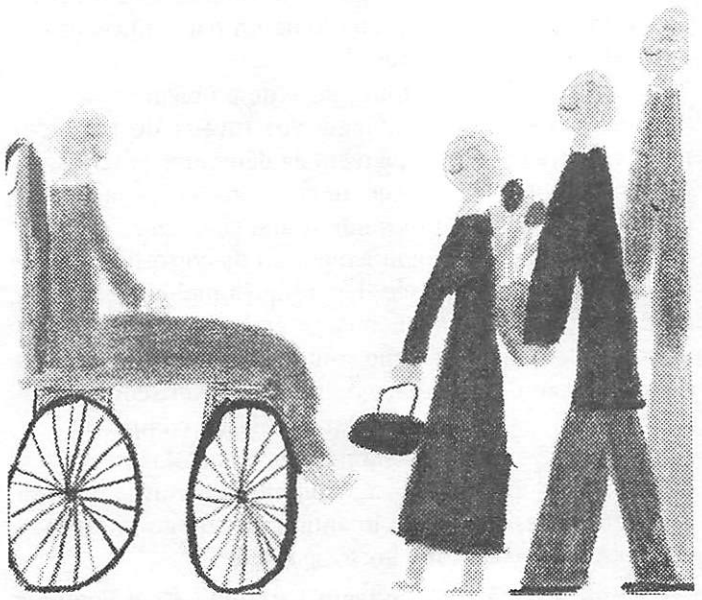

LOUIS-M. GARANT
CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing
Parainnage d'entreprises
Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0
Tél. : 418 **259 2616**

Ferme
Porasseny inc. & Saint-Francois Montmagny
Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le P.E.G, P.V.S.P.
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)
Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

EMBALLAGES L&M

Tél.: 418-**259-7710**
Fax: 418-**259-7725**
Saint-François (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

1/4 de tasse	*de beurre*
1	*œuf*
3/4 de tasse	*de sucre*
1/4 de tasse	*de crème sure ou lait*
2 tasses	*de farine*
2 c. à thé	*de poudre à pâte*
1/3 de c. à thé	*de sel*

Défaire le beurre en crème. Ajouter le sucre, l'œuf. Battre le soda et la crème avec une fourchette. Tamiser la farine, la poudre à pâte et le sel. Ajouter à la première préparation.

Faire une abaisse. Découper la pâte avec un verre. Déposer une c. à thé de confiture épaisse sur le premier rond. Recouvrir avec un rond de même grandeur. Prendre un verre plus petit pour tailler la pâte qui servira à sceller les deux parties.

Cuire à 350° pendant 10 à 12 minutes.

Ce biscuit une fois cuit ressemble à une pizza pochette.

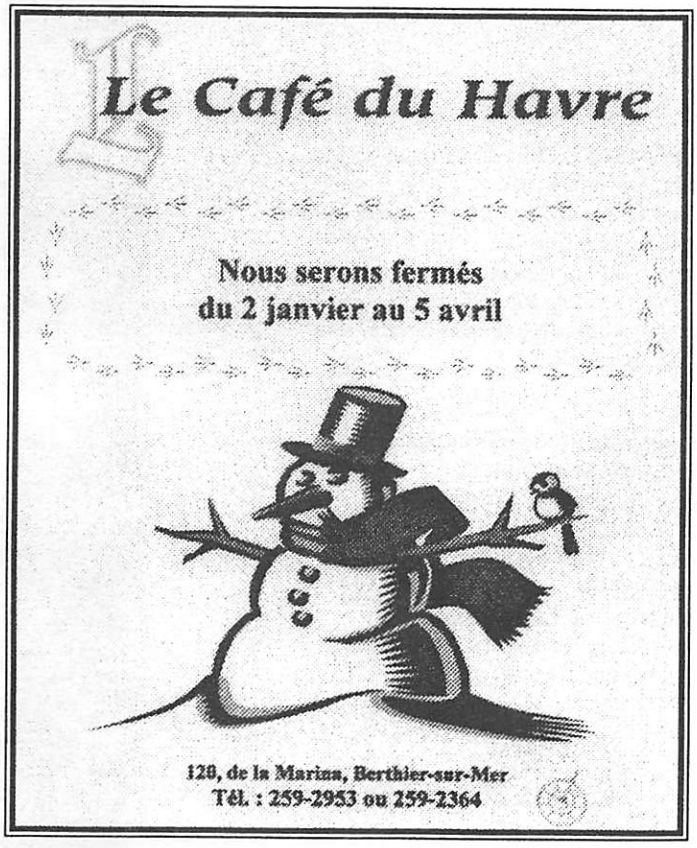

Chèr(e)s habitant(e)s de St-François,

Vous qui passez le temps de Fêtes seul(e)s, nous pensons à vous et nous vous souhaitons une Bonne année remplie de joie, de bonheur, de santé et d'amour. Nous espérons que ce petit mot vous fera plaisir et que vous le trouverez agréable à lire.

Bonne année à vous tous!

Les élèves de 4e année de La Francolière

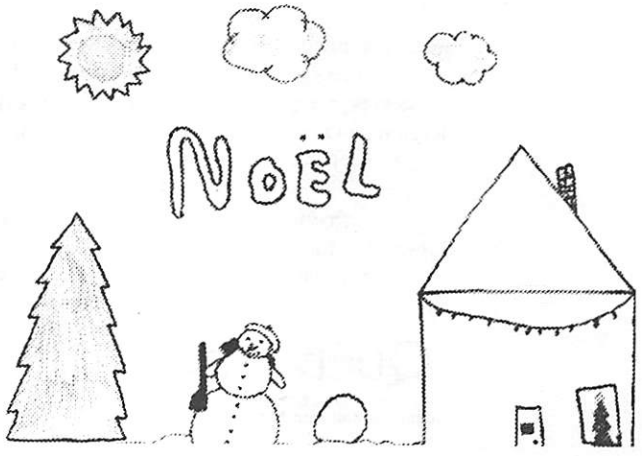

Quatrième édition 2001

Hommage Bénévolat-Québec

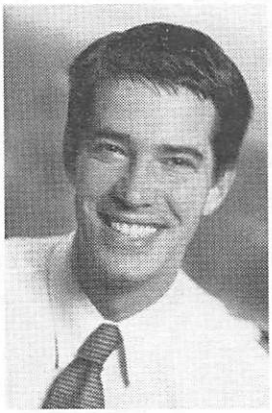

En tant que bénévole, vous savez ce que signifie le verbe *donner* : donner son amour, donner son temps, donner ses énergies, se donner. Et si, pour une fois, c'était vous qui receviez… le prix Hommage bénévolat-Québec?

J'invite toutes les personnes bénévoles et tous les organismes bénévoles à poser leur candidature à l'occasion de cette quatrième édition du prix Hommage bénévolat-Québec. Je souhaite également que nous profitions de l'Année internationale des bénévoles 2001 pour faire rayonner le bénévolat non seulement dans chacune de nos régions, mais également au-delà des frontières du Québec!

André Boisclair

MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

VOUS AVEZ JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2001 POUR POSER VOTRE CANDIDATURE.

Le prix Hommage bénévolat-Québec veut rendre hommage aux bénévoles pour l'apport social et la générosité dont ils font preuve envers leurs concitoyennes et leurs concitoyens. Décerné dans les 17 régions administratives du Québec, le prix comporte les catégories « Bénévole », « Organisme » et, une nouveauté cette année, le prix Claude-Masson, remis à des jeunes de 18 à 30 ans dans la catégorie « Jeune Bénévole ». Une quatrième catégorie, « Bénévole international », s'ajoute exceptionnellement en cette année internationale des bénévoles.

Pour obtenir un formulaire de mise en candidature ou pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec l'un des organismes suivants :

SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC
Région de Québec : (418) 646-9270 • Ailleurs au Québec, sans frais : 1 800 577-2844
Télécopieur : (418) 644-5795 • Courrier électronique : saca@saca.gouv.qc.ca
Internet : http://www.saca.gouv.qc.ca

FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC
Région de Montréal : (514) 843-6312 • Ailleurs au Québec, sans frais : 1 800 715-7515
Télécopieur : (514) 843-6485 • Courrier électronique : fcabq@cam.org
Internet : http://www.cam.org/fcabq/

Québec
Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec

fcabq Fédération des centres d'action bénévole du Québec

La magie des chiffres

Ils sont dix! Ils s'appellent 1, 2, 3, 4... etc. Ils ont un pouvoir énorme s'ils sont accompagnés d'un signe de $ pour nous faire vivre le plus beau rêve ou le pire cauchemar. S'ils figurent sur une facture qui nous est adressée, nous ressentons malgré nous un certain malaise; nous n'aimons pas vraiment! Si ces mêmes chiffres se retrouvent sur un chèque à notre nom... Ah! Que c'est bon! Nous les aimons alors ces chiffres. S'ils représentent un montant donné avec générosité, ils deviennent comme par magie: eau potable, soins médicaux, matériel scolaire, instruction, abri, nourriture, affection, et, avec le temps, estime de soi, espérance et reconnaissance.

Depuis dix ans, le soir de l'halloween, ensemble et grâce à vous, les élèves de La Francolière ont recueilli:

En 1990, 559,61$ pour les enfants malades de l'Hôpital Sainte-Justine,

En 1991, 600,00$ (+ ou -) pour la Société des enfants handicapés du Québec

En 1992, 716,51$ pour l'Unicef,

En 1993, 843,21$ pour la famille de Louise Brissette de St-Anselme,

En 1994, 598,25$ remis à l'AMIE (Aide médicale internationale à l'enfance) pour les enfants victimes de la guerre du Rwanda,

En 1995, 556,85$ remis aux Missionnaires de la Consolata pour les jeunes de la rue en Amérique du Sud,

En 1996, 398,51$ pour une jeune bolivienne souffrant de problèmes cardiaques

En 1997, 413,34$ remis à l'AMIE pour payer les études de Juliette Fortuné, 8 ans de Haïti;

En 1998, 535,96$ pour la réouverture d'un dispensaire et le matériel scolaire de l'école primaire de Koniobla au Mali (Afrique),

En 1999, 429,70$ pour des familles S.O.S. au Mali (171,88$) et pour la Maison La Frontière à Montmagny (257,82)

En 2000, 536,27$ pour les enfants victimes du tremblement de terre en Turquie (214,51) et pour la Maison La Frontière à Montmagny (321,76$)

À ce total s'ajoute un montant de 860,00$ (dons anonymes offerts à l'un ou l'autre projet depuis 1990). C'est une somme d'au-delà de 7000,00$ que se sont partagés les différents projets, grâce a un simple geste: une tirelire que l'on ose apporter.

Des nouvelles récentes nous apprennent que Juliette Fortuné fréquente toujours l'école. Ses études sont payées jusqu'en 2003 par La Francolière. Quant à la jeune bolivienne souffrant de troubles cardiaques, on a découvert que son problème relevait d'un rejet de la part de sa famille depuis sa naissance; l'argent a donc servi à lui offrir des soins psychiatriques; il semble qu'elle vit maintenant de façon autonome et heureuse.

La compagnie Garant contribue de façon appréciable aux projets en payant depuis plusieurs années les tirelires des jeunes (coût moyen: 75 sous chacune). M. et Mme Benoît Martineau, également, depuis bon nombre d'années se chargeaient de compter tous ces sous.

À la compagnie Garant, à M. et Mme Martineau, aux sept jeunes de 6e qui ont pris leur relève cette année, un très sincère merci! À différents endroits de la planète, ensemble, nous avons apporté un peu d'espérance.

Ah!... La magie des chiffre$!

Patricia Lachance, responsable de la pastorale
La Francolière

Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSE

ESTIMATION GRATUITE
256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0
418-259-7700 / Sans frais: 1 800 463-4877

GARAGE
PATRICE SAMSON enr.

• Mécanique générale
• Entretien de chariots élévateurs
• Entretien de camions
140, Principale Saint-Pierre Tél.: (418) 248-4646

L'office Québec-Amérique pour la Jeunesse

Une brillante initiative pour les jeunes!

Les jeunes sont les principaux acteurs du Québec de demain. C'est dans cette perspective que le gouvernement du Québec créait l'OQAJ en juin 2000, pour offrir aux jeunes entre 1 8 et -)'5 ans des occasions d'enrichissement et d'ouverture sur les Amériques, soit par des stages ou des séjours de formation professionnelle.

L'OQAJ permettra à des jeunes étudiants, des travailleurs ou des personnes en réinsertion sociale de développer leurs aptitudes et d'accéder à des réseaux interaméricains. Le programme se divise en quatre catégories dont :

Praxis (étudiants de niveau collégial, universitaire ou professionnel);

Portfolio (relève culturelle et artistique);

Curriculum (travailleurs avec ou sans emploi etjeunes entrepreneurs);

Passerelle (jeunes en réinsertion sociale et professionnelle).

Admissibilité

Tous les jeunes entre 18 et 35 ans possédant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent et qui demeurent au Québec depuis au moins un an.

Date de dépôt des projets pour un départ en 2001

Au plus tard le 30 mars 2001. Pour de plus amples renseignements informez-vous à l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ)

Tél.: 644-2750 ou 1 877 516-6725
Courriel: info@oqaj.gouv.qc.ca
Site Internet: www.oqaj.gouv.qc.ca

Voeux 4e et 5e années

Bonne Année...

Aux docteurs, comme Simon Morin
Et ***aux pharmaciens***, comme Pierre Martin
Qui prennent soin
De tous les gens qui en ont besoin.

Aux professeurs
Qui passent des heures et des heures
À nous préparer des activités
Et à nous montrer des notions, comme diviser et multiplier.

Aux coiffeuses
Qui sont heureuses
De nous coiffer,
Comme de vraies et belles poupées.

Aux bouchers
Qui font du très bon manger.
Nous espérons que ça va durer
Encore bien des années.

Aux pompiers
Qui sont toujours à nos côtés
En cas de danger, pour disperser la fumée
Qui sont aussi toujours prêts à nous sauver.

Aux policiers
Qui sont prêts à arrêter
Les gens qui roulent beaucoup trop vite
"En bibittes"

Aux ouvriers
Qui travaillent fort pour la municipalité
Pour bien réparer
Les tuyaux bouchés.

Aux fermiers
Qui passent leur été
À cultiver
Pour que nous soyons en très bonne santé.

Aux papas et aux mamans
Qui passent beaucoup de temps
En travaillant
Pour leurs beaux enfants.
Il ne faut surtout pas oublier

Les écoliers
Qui ont travaillé toute l'année.
Continuez, il ne faut pas lâcher.

À tous les travailleurs de St-François qu'on a peut-être oubliés, on aimerait vous souhaiter une très Bonne Année. Et continuez de bien travailler.

Marie-Pier Pellerin et Cynthia St-Laurent
5e année, 10 ans

Exposition 2000-2001

Joyeux Noël et Bonne année 2001

En cette nouvelle année, les étudiants de La Francolière désirent souhaiter à monsieur le curé Laberge, à sœur Marie-Paule Bélanger, au comité de la pastorale paroissiale, à notre sacristain Gilles, à la chorale et à tous les intervenants bénévoles dans l'Église du Christ à Saint-François, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de paix et d'amour. Que Dieu vous bénisse toutes et tous! De la part des élèves de La Francolière.

par Jessica Létourneau
Cathy Boissonneault

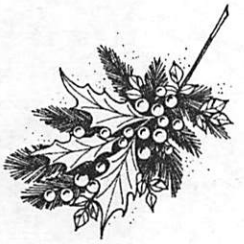

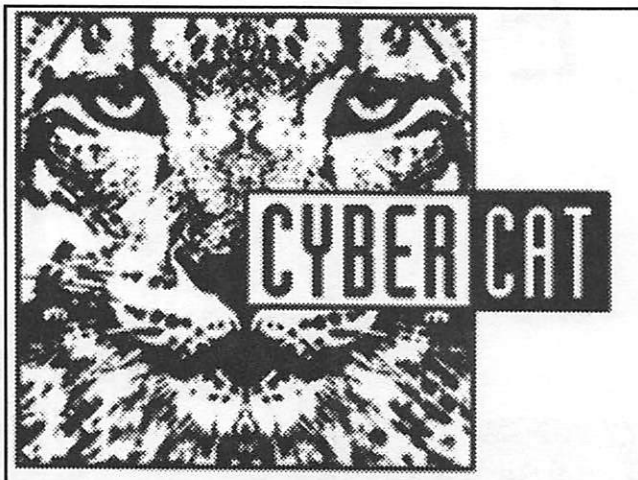

Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: **(418) 259-2616**

• EXCAVATION • DRAINAGE
• TERRASSEMENT • NIVELAGE

• Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé
• Terre noire
• Sable et gravier
• Pierre

ESTIMATION GRATUITE
15 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

• Vente et installation de fosses septiques
• Représentant — installeur autorisé système Ecoflo

Rés.: Martin 248-2585
Pag.: 241-7485
Rés.: Rémi 248-6889
Rés.: Daniel 248-7818
241, route Normandie, Montmagny
Tél.: bur.: 418-**248-2585**
Fax: 418-248-8387

JOACHIM LAFERRIÈRE ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: **418-243-2074**
FAX: **418-243-2157**

29

MOT-MYSTÈRE

LE CALENDRIER

année
août
avril
date (2)
décembre
dimanche
février
janvier
jeudi
jour
juillet
juin
lundi
mai
mardi
mars
mercredi
mois
novembre
octobre
saison
samedi
septembre
vendredi

j	a	n	n	e	e	c	s	d	m	s	e
s	a	i	s	o	n	r	a	e	a	e	r
l	u	n	d	i	a	j	m	c	i	p	b
i	j	a	v	m	n	o	e	e	e	t	m
d	v	e	v	i	a	u	d	m	r	e	e
r	e	l	u	r	e	r	i	b	b	m	v
a	n	j	e	d	i	r	n	r	o	b	o
m	d	d	j	u	i	l	l	e	t	r	n
r	r	f	e	v	r	i	e	r	c	e	m
m	e	r	c	r	e	d	i	i	o	t	o
e	d	d	i	m	a	n	c	h	e	a	i
r	i	a	o	u	t	d	a	t	e	d	s

Chaque jour, Félix regarde le _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ .

Solutions en page 41

31

JUMEAUX IDENTIQUES

Parmi ces étoiles, deux seulement sont identiques.
Fais un X sur les deux étoiles pareilles.

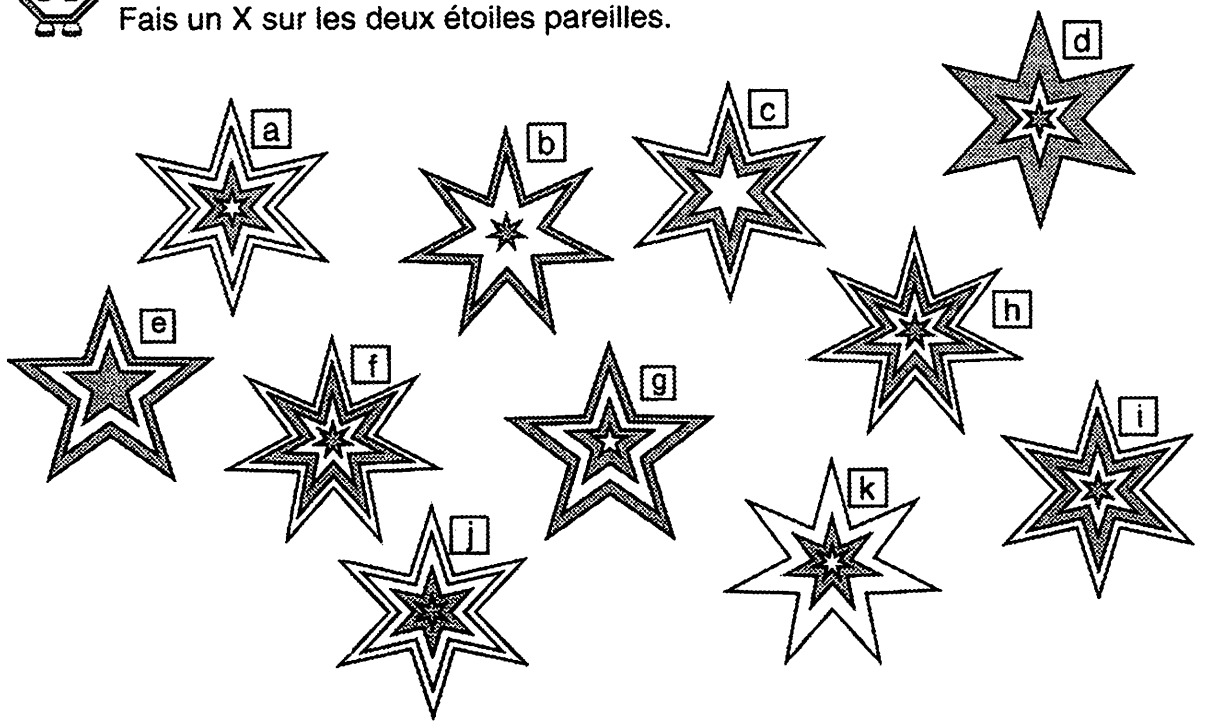

2 JANVIER 001 AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Jour de l'an **BONNE ANNÉE!**	2	3	4	5	6 FÊTE DES ROIS
7	8 Réunion du Conseil	9	10	11	12 Tombée de L'Écho	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Fleuriste Demontmagny Inc.

NOUVELLE ADRESSE →

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

- FLEURISTE
- BOUTIQUE DÉCORATION
- SERRES ET CULTURE-JARDIN

248-0117 / 1-800-463-0117

CHRONIQUE *du maire*

Ouf! Le bug est passé. A la fin du siècle, on nous mettait en garde contre les problèmes de l'informatique dû au changement de siècle. Déjà un an d'écoulé et voilà que l'actualité du monde municipal est orientée par d'autres préoccupations. Les fusions municipales, la qualité de l'eau potable et la protection de la nappe d'eau souterraine sont devenues les priorités de l'an 2001.

Le bug de 2001 est celui de l'eau potable car les normes de l'Environnement sont passées de 5.0 partie par million à 0.5, soit 10 fois plus sévère. Nous avons entrepris les démarches nécessaires pour se conformer à la nouvelle exigence.

Le temps des fêtes est une occasion unique pour faire un inventaire du chemin parcouru et des réalisations de la dernière année. Une occasion unique pour remercier tous les employés de la municipalité pour leur dévouement ainsi que les nombreux bénévoles qui participent chacun à leur façon à la vie de notre communauté.

Les responsabilités de plus en plus grandes que nous demande le gouvernement du Québec, nous obligent à faire entre quarante et cinquante séances de travail pour analyser et réfléchir afin de prendre des décisions éclairées. Merci à tous les membres du Conseil pour leur disponibilité.

Joyeuses Fêtes, Bonne Année et que la santé et le bonheur vous accompagnent tous.

Jacques Dumas

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 20 novembre 2000, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

DISCOURS DU MAIRE

Monsieur le maire Jacques Dumas expose son rapport annuel tel que le veut l'article 955 du Code municipal. Ce discours décrit la situation financière de la municipalité en date de sortie du rapport budgétaire (17 novembre 2000).

À l'aide du rapport budgétaire, il commente les principales dépenses de chaque poste budgétaire en regard des dépenses budgétaires.

Au poste de l'administration générale, il avait été budgété 270 202$. Présentement une somme de 238 242$ a été dépensée. Il reste donc 11.83% du budget en disponibilité pour finir l'année.

Le poste de sécurité publique qui comprend les services de la Sûreté du Québec et tout ce qui touche la protection contre l'incendie montre une dépense de 139 689$. Il avait été prévu au budget 152 900$. Donc, il y a encore une disponibilité de 8.64% pour finir l'année dans ce poste budgétaire.

Le poste de transport routier comprend la section voirie municipale, la section enlèvement de la neige et l'éclairage des rues. À ce poste, il avait été budgété 318 200$ et il apparaît un montant à date de 496 544$. Cet écart s'explique par les items suivants:

* Asphalte (tronçon chemin de la Rivière-du-Sud: 78 406$ et pavage au cimetière 12 270$)
* Niveleuse (réparation importante de 12 356$)
* Chemins, rues, ponceaux (pour le chemin des Prairies Ouest, plus de 40 000$ ont été dépensé)
* Machinerie entretien (dépasse le budget de 4 735$)
* Location machineries (dépasse de 5 840$)
* Rémunération voirie municipale (besoin d'un employé de plus tout l'été)

Le poste budgétaire hygiène du milieu regroupe les sections aqueduc et égout. C'est aussi à ce poste budgétaire qu'on retrouve la sous-fonction services professionnels. Pour payer les fournisseurs qui ont travaillé au projet d'assainissement des eaux, la municipalité a dû, comme l'année dernière, effectuer des emprunts temporaires et ceux-ci apparaissent à ce poste. Présentement, il apparaît à la sous-fonction une dépense de 145 790$. C'est ce qui vient fausser le résultat du poste hygiène du milieu. En fin d'année, le comptable va en tenir compte sur les états financiers. Ces dépenses pour l'assainissement des eaux seront financées comme celles d'il y a deux ans et comme celles de l'année passée c'est-à-dire

par règlement d'emprunt sur une période de 20 ans. En réalité, le poste hygiène du milieu n'est pas déficitaire et dispose encore d'un budget de l'ordre de 36 213$ soit 25% si l'on fait abstraction de ces emprunts temporaires.

Le poste urbanisme et mise en valeur du territoire inclus le salaire de l'inspecteur municipal, le quote-part de la MRC et le comité d'embellissement. Il avait été budgété 66383$ à ce poste. Il y a à date une dépense de l'ordre de 79 492$. L'élément qui explique ce défoncement est l'aménagement du parc à Morigeau où apparaît une dépense de 21 800$.

Le poste Loisirs et Culture montre qu'une somme de 83 940$ avait été budgétée et à date 81 319$ a été dépensée. Donc, il reste 3.12% dans ce poste.

Le poste frais de financement et autres montre une dépense à date de 276 637$ sur un budget prévu de 318062$. Donc, il reste 13.02% de disponible.

Le poste "transfert à l'état des activités d'investissement" montre des immobilisations pour 54 300$ (voie de desserte) alors qu'il avait été budgété 117 100$. Donc, 62 800$ n'a pas été immobilisé.

Au niveau des revenus, il avait été budgété 1 471 042$. À date, il y a 1 725 863$ de perçus.

Les dépenses totales à date selon le rapport budgétaire du 17 novembre 2000 sont de 1 620 058$. Ce qui laisse un surplus à ce moment-ci de l'ordre de 105 805$. Évidemment, les comptes du mois de décembre sont à venir et certains revenus ne sont pas encore entrés (ex. TGE).
Voilà la situation financière de la municipalité au 17 novembre 2000.

Naterra Solutions Inc.

À la séance du 13 novembre dernier, le Conseil avait décidé de payer la moitié seulement des honoraires de Naterra Solutions Inc. dans le dossier de la décontamination des sols au Garage municipal suite à l'enlèvement du réservoir souterrain. Après discussion avec monsieur Jean-Marc Ballard de Naterra Solutions Inc., le Conseil municipal décide de payer le reste des honoraires à la firme.

CONSIDÉRANT QUE les arguments de monsieur Jean-Marc Ballard de chez Naterra Solutions Inc. sont plausibles;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de payer l'autre moitié du compte d'honoraires à Naterra Solutions Inc. soit la somme de trois mille deux cent treize dollars et soixante onze sous (3213.71$) taxes incluses pour le dossier de la décontamination des sols au Garage municipal.

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

Des représentants du ministère de l'Environnement sont venus, le mardi 21 novembre 2000, examiner les installation au poste de chloration ainsi que les infrastructures du barrage réservoir. Voici les recommandations auxquelles la municipalité doit donner suite à court terme:
* Pompe doseuse d'urgence en cas de bris ou d'arrêt des deux autres en marche

* La deuxième pompe doseuse en fonction devrait être aussi efficace que la première et être aussi en mode automatique et devrait distribuer le chlore de façon proportionnelle au débit d'eau qui passe.
* Installation d'un système approprié de piles qui prendra la relève lors des pannes de courant électrique.

Pour équiper le poste de chloration d'un tel équipement, le ministère de l'Environnement demande à la municipalité de faire préparer des plans et devis pour répondre à cette déficience par la firme d'ingénieurs qui représente la municipalité dans le dossier soit BPR Groupe Conseils. Ces plans et devis seront acheminés par BPR au ministère de l'Environnement et eux émettront un certificat d'autorisation.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a été ciblée le 18 août dernier, par le ministère de l'Environnement comme étant une municipalité qui éprouve des problèmes avec la qualité de son eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement, par l'émission d'une lettre, a classifié les interventions de trois façons différentes soit:
* Mesures immédiates
* Mesures à très court terme
* Mesures à plus long terme

CONSIDÉRANT QUE les mesures à très court terme sont maintenant identifiées et assez facilement réalisables, tant du point de vue pratique que du point de vue budgétaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit informer le ministère de l'Environnement de ses intentions concernant les correctifs à réaliser à très court terme sur les installations actuelles de chloration d'ici le 1er décembre 2000;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate la firme BPR Groupe-Conseils pour préparer des plans et devis sur les correctifs à apporter à très court terme au poste de chloration soit:
* Système approprié de piles pour prendre la relève en cas de pannes d'électricité pour ainsi assurer la poursuite de la chloration.
* Que la deuxième pompe doseuse en marche soit comme la première en mode automatique continuel afin de chlorer en fonction du débit d'eau rencontré.

QUE la firme BPR produise ces plans et devis le plus rapidement possible et qu'elle les transmette au ministère de l'Environnement qui eux émettront un certificat d'autorisation.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine à vingt et une heures et quarante-cinq minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud , dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 4 décembre 2000, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

IL EST PROPOSÉ par Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
ET RÉSOLU QUE les procès-verbaux des séances régulières du lundi 13 novembre et du 20 novembre 2000 soit acceptés tels que déposés.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

COMPTES A PAYER

Remboursement activités Loisirs		39,00
Alfred Labonté, remb. frais mainlevée (ch. Prairies Ouest)		100,00
Fédération Québécoise des Municipalités, session formation eau potable		60,00
Fédération Canadienne des Municipalités, frais d'adhésion		275,00
Caisse Populaire, paiement factures		
Québec Tél	18.35$	
Élect. Pav. Bédard	37.04$	
Enseigne	60.34$	
Caserne incendie	147.07$	
Garage	372.30$	
Usine chloration	289.65$	
Poste pomp. Morigeau	259.62$	1 184,37
Ministre Revenu Québec, remise de novembre 2000		5 555,79
Revenu Canada, remise de novembre 2000		3 631,35
Régie Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges novembre 2000		867,48

CARRA, remise de novembre 2000 265,74

Richard Leblanc, enlèvement vidanges novembre 2000 ..... 2 282,74

La Frabrique St-François, loyer décembre 2000 166,67

Bureautique Côte Sud, feuilles motifs de Noël 17,20

C.I.B., module élections 287,56

Cégep La Pocatière, inscription cours mesures de sécurité (pompiers) 336,00

Produits Métalliques Roy, partage honoraires professionnels (desserte) 9 729,49

Chantal Prud'Homme, suivi d'exécution travaux (Parc Morigeau) 284,69

Praxair, location de bouteilles 193,24

Pétrole Montmagny
Huile hydraulique 86,04
1065.9 litres huile chauffage M. Paroisse 605,67
336.5 litres huile à chauffage Garage 191,21 882,92

Spécialité Ressort, pièces camion Ford 66,94

Garage J.G. Rémillard, couteau aile de côté Ford et Mack 372,26

Mercier Electrique, réparation éclairage de rue 360,54

Mack Ste-Foy, pièce camion Mack 43,15

T-Tracto, pièce niveleuse 112,95

Unicoop, pièces faucheuse 1 195,91

TY-Moteurs, vérification motoneige 69,80

Lalimec inc., pièces pelle rétrocaveuse 460,01

Réal Huot, pièces bornes-fontaines 360,78

Unibéton, sable à mortier et naturel 52,62

Location Kimat'su, location excavatrice ch. Prairies Ouest 2 415,53

Atelier de Pneus Montmagny, poser balancer pneu GMC 28,76

Breton Métal, matériel équipement 129,41

Mario St-Pierre, matériau de bois 63,87

La Foreste Scie, pièce équipement 6,89

Plamondon Camquip ltée, lames pour camion Mack et Ford 2 722,65

Novicom 2000, batterie 212,80

Thibault Pontiac Buick Cadillac, réparation freins camion GMC 69,02

Les Automobiles Chabot inc., pièces équipements 30,77

René Samson, réparation fournaise M. Paroisse 372,23

Laboratoire de l'Environnement LCQ, analyses eaux usées 130,56

Coopérative Journal L'Oie Blanche, avis public 48,31

Pharmacie Pierre Martin, h20 déminéralisée 11,39

Mercier Electrique, modification éclairage Loisirs 3 039,54

Les Produits Armand Roy inc., matériel M. Paroisse 10,05

Excavation Gérard Pouliot, 55.63 tm sable et sel 623,88

Praxair, électrode 65,30

Québectel Mobilité, cellulaire et téléavertisseur 36,58

Guy Bouffard, achat rouleau latte à neige 25,00

Laboratoire Environnement LCQ, analyse physico-chimique 668,30

Eric Lachance, préparation bilan initial 1er janvier 2000 345,07

Pneus André Ouellet, crevaison pneu niveleuse 67,82

Excavations Chanel & fils, location pelle 1 905,39

Ministère des Finances
2e versement Fonds spécial, financement activités locales 29 093,84

Comité d'Embellissement, remb. laminage 20,11

Bureautique Côte Sud, facturation contrat service photocopieur 62,15

Unicoop, pièce tracteur 2,91

Réal Huot, pièces bornes-fontaines 184,72

Sel Warwick, calcium 609,86

Martin Simard Transport, loc. camion 10 roues chemin des Prairies Ouest 883,41

Ass. Vie Desjardins-Laurentienne, ass. collective décembre 2000 ..... 1 235,98

Marché Morgeau, essence balai de rue 62,00

Fortin Sécurité Médic inc., gants soudeur 13,68

Gaston Garant, remb. frais déplacement nov. 1174km à .30 352,20

Peuple Côte Sud, hommage à nos doyens 86,27

Pièces d'Auto GGM, pièces équipement 238,22

Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes 100,12

Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers

Embellissement	61,45	
Ass. Eaux	8,16	
Bibliothèque	16,08	
M. Paroisse	10,90	
Bornes-fontaines	22,36	
Service incendie	46,86	
Ch. Prairies Ouest	219,70	
Travaux publics	1254,52	1 640,03

Soc. Assurance Automobile, immatriculation souffleur et motoneige 393,00

Mines Seleine, gros sel 921,33

Hydro-Québec
bi-énergie M. Paroisse 42,36
Usine d'épuration 549,95
Maison Paroisse ..... 574,49 ..... 1 166,80

Excavation Gérard Pouliot, sable et sel 1 208,06

Réal Huot, pièces bornes-fontaines 236,96

John Meunier, chlore libre et chlore total 129,50

Praxair, location bouteilles 22,52

Jocelyne Noël, entretien bureau 40,00

Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 298 Km à .30 89,40

Hydro-Québec, électricité log. 536 124,96

Total: ..... 81 201,35$

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure est présentée au Conseil municipal. Voici la nature et les effets de celle-ci:

Nature et effets: Permettre l'implantation d'une affiche excédant les normes du règlement de zonage dans la zone IBM-4

Identification du site concerné: 52, chemin Morigeau
St-François (Québec)
Lots: 206-P, 437

Un document plus complet est remis à chacun afin de pouvoir bien visualiser la demande.

Avant de présenter la demande de dérogation mineure au Conseil municipal, il y a un avis public qui a paru dans un hebdomadaire régional. De plus, le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni jeudi le 30 novembre dernier pour étudier la demande présentée par Les Produits Métalliques Roy Inc. Voici la recommandation du C.C.U. au Conseil municipal.

"Le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure présentée par Les Produits Métalliques Roy inc. en ce qui concerne l'installation d'une affiche de 56 pieds par 17 pieds de hauteur sur le mur nord de la nouvelle partie de l'industrie parce que ça n'a aucun impact négatif sur l'environnement".

CONSIDÉRANT QU'une enseigne de cette dimension fixée sur le mur nord de la nouvelle partie de l'industrie n'a aucun impact négatif sur l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure présentée par Les Produits Métalliques Roy Inc.;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la demande de dérogation mineure de Les Produits Métalliques Roy inc. du 52, chemin Morigeau, qui consiste à installer une affiche de 56 pieds X 17 pieds de hauteur sur le mur nord de la nouvelle partie de l'industrie.

FERME ÉDUCATIVE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Depuis un an, un comité formé d'intervenants, provenant de plusieurs organismes sociaux et économiques de la région Chaudière-Appalaches, travaille au développement d'une ferme éducative pour venir en aide aux jeunes de chaque municipalité du territoire, vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement (autisme).

L'objectif visé par ce projet est de créer un milieu éducatif qui favorise les apprentissages, le développement de l'autonomie et l'acquisition d'habiletés de travail utiles en milieu agricole.

Bien sûr, certains paliers gouvernementaux sont prêts à aider, mais à condition que le projet suscite un intérêt général dans la population du territoire Chaudière-Appalaches.

La demande de subvention vise deux objectifs:
1. Une subvention financière non-récurrente de 100$ comme aide au démarrage.
2. La reconnaissance de notre intérêt dans ce projet qui offrira des services aux jeunes de notre municipalité.

ATTENDU QUE le développement d'une ferme éducative dans Chaudière-Appalaches est pour venir en aide aux jeunes de chaque municipalité du territoire, vivant avec une déficience intellectuelle;

ATTENDU QUE l'objectif visé par le projet est de créer un milieu éducatif qui favorise les apprentissages, le développement de l'autonomie et l'acquisition d'habilités de travail utiles en milieu agricole;

ATTENDU QUE la ferme offrira une diversité d'activités comme l'élevage, l'horticulture, l'acériculture, la sylviculture, etc., ce qui permettra à chaque participant d'identifier ses propres goûts et intérêts.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser la somme de cent (100$) dollars comme aide au démarrage de ce projet qui ne se veut pas un centre de loisir pour les personnes handicapées mais plutôt un centre de formation qui permettra à ces personnes de suivre l'ordre logique de la vie, c'est-à-dire "apprendre un métier adapté à leurs goûts et intérêts".

ADHÉSION A L'ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES

L'Association touristique Chaudière-Appalaches est une entreprise sans but lucratif dont la mission consiste à favoriser le développement et la promotion de l'industrie touristique de son territoire tout en contribuant à la réussite des entreprises qui en sont membres.

Le guide touristique officiel de Chaudière-Appalaches est un outil promotionnel de premier plan pour toute la région. Il est trié à 200,000 exemplaires et distribué au Québec, au Canada, aux États-Unis et même en Europe.

La tarification pour adhérer à l'ATR est resté pareille à celle de l'année dernière soit: 0,15$ per capita ce qui représente pour Saint-François: 1600 x 0,15 : 200,00$

CONSIDÉRANT QU'il y a un grand nombre d'emplois qui sont créés grâce à l'industrie touristique;

CONSIDÉRANT QUE des personnes de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud oeuvrent dans le domaine touristique;

CONSIDÉRANT QUE l'Association touristique régionale Chaudière-Appalaches est une fenêtre formidable pour promouvoir le tourisme sur notre territoire;

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier,
APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'adhérer à l'Association touristique de Chaudière-Appalaches pour 2001 selon la tarification proposée c'est-à-dire :.15¢ per capita ce qui représente pour la municipalité une somme de deux cent quarante dollars (240$) taxes en sus (1600 habitants X .15$: 240$).

AMENDEMENT A L'ARTICLE 4 DU REG. 182-2000

Le ministère des Transports a avisé la municipalité qu'il fallait apporter une correction à l'article 4 du règlement No 182-2000 qui interdit la circulation des véhicules lourds dont la masse excède les limites maximales autorisées sur un pont dont l'entretien est sous sa responsabilité.

Pour apporter cette correction, il faut abroger ledit règlement

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'abroger le règlement No 182-2000 qui interdit la circulation des véhicules lourds dont la masse excède les limites maximales autorisées sur un pont dont l'entretien est sous sa responsabilité.

DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE À LA MONTÉE ST-FRANÇOIS

La résidente au 53, Montée St-François adresse une demande au Conseil municipal afin qu'une lumière de rue soit installée dans le secteur. Cette résidente paye déjà de l'éclairage sur son compte de taxes (30$) car il y a une lumière de rue chez le voisin au 37, Montée St-François.

La résidente signifie que les gens qui vont chez elle ont de la difficulté à trouver l'entrée de

la montée qui conduit à la maison. Elle dit aussi que c'est bien pire depuis que la municipalité s'éclaire au sodium.

La politique de la municipalité en ce qui concerne l'éclairage public est la même depuis plusieurs années: elle consiste à mettre une lumière de rue à tous les deux poteaux évidemment aux endroits où il y a de l'éclairage public.

Pour le cas qui est présenté, il y a une lumière de rue chez le voisin donc il ne peut y en avoir une sur le poteau suivant. En installer une à l'endroit demandé créerait un précédent et tout le monde par la suite pourrait demander des lumières de rue. Donc, la municipalité dit non à cette demande car elle ne veut pas déroger de sa ligne de conduite. Ça ne veut pas dire par contre que la municipalité ne reconnaît pas que c'est sombre à cet endroit.

Par la même occasion, il y a une demande d'installation de lumière de rue qui est faite pour l'intersection chemin de la Rivière du Sud et Montée de la Rivière du Sud (Route Rivard). Les citoyens ses plaignent qu'ils ont beaucoup de mal à repérer l'intersection et qu'ils passent très souvent tout droit.

Le Conseil municipal reconnaît qu'il y a un besoin à cet endroit précis et juge à propos de faire installer une lumière de rue à l'intersection.

CONSIDÉRANT QUE l'intersection du chemin de la Rivière du Sud et de la Montée de la Rivière du Sud est de juridiction municipale;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs contribuables ont signalé que l'intersection était difficile à repérer le soir;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut rendre cette intersection plus sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE ladite intersection est empruntée par bon nombre de gens;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de faire installer une lumière de rue à l'intersection du chemin de la Rivière du Sud et de la Montée de la Rivière du Sud.

VARIA

CORRECTIFS À COURT-TERME

Le 21 novembre dernier, au Centre des Loisirs, des représentants du ministère de l'Environnement et du ministère des Affaires municipales sont venus rencontrer le Conseil municipal pour discuter de la problématique de l'eau potable à Berthier, à Saint-François et à Saint-Pierre.

Spécifiquement à Saint-François, il y a des travaux correctifs à effectuer à court terme à la prise d'eau potable. Ces travaux prévoient l'installation d'un système de chloration proportionnel au débit et d'un système d'alimentation électrique d'urgence (piles) en cas de pannes électriques.

Le ministère de l'Environnement exige que les devis techniques soient préparés par une firme d'ingénieurs. Donc, voici la proposition du budget d'honoraires présentée par BPR Groupe-Conseils pour préparer les devis et la demande d'autorisation. Après quoi, ces do-

cuments seront expédiés au ministère de l'Environnement, qui lui devra émettre à la municipalité un certificat d'autorisation afin de procéder à l'installation de l'équipement.

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement dans sa lettre du 1er novembre dernier, demandait de réaliser dans les meilleurs délais les correctifs permettant d'assurer une alimentation continue des pompes doseuses d'hypochlorite de sodium;

CONSIDÉRANT QUE dans la même lettre, le ministère de l'Environnement demandait d'installer, également dans les meilleurs délais, un système approprié de piles qui prendra automatiquement la relève lors des pannes de courant électrique;

CONSIDÉRANT QUE les devis techniques et la demande d'autorisation doivent être préparés par une firme d'ingénieurs;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate BPR Groupe-Conseils pour préparer les devis techniques et la demande d'autorisation concernant les travaux énumérés ci-haut;

QUE ces documents soient expédiés le plus rapidement possible au ministère de l'Environnement;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget d'honoraires présenté par BPR Groupe-Conseils pour produire les devis et la demande d'autorisation et dont le montant s'élève à trois mille cinq cent dollars (3 500$).

PROCÈS-VERBAL DE BPR GROUPE-CONSEILS

Le 21 novembre dernier, au Centre des Loisirs, s'est tenue une réunion qui portait sur l'intégration des réseaux d'aqueduc de Berthier, Saint-François et Saint-Pierre. Avec le nouveau règlement sur l'eau potable qui va entrer en vigueur en janvier 2001, plusieurs municipalités ne pourront pas répondre à ces nouvelles exigences. D'où l'intérêt d'entreprendre des démarches immédiatement afin d'être éligibles au programme Infrastructures-Québec.

Le secrétaire municipal dépose à l'assemblée régulière du lundi 4 décembre 2000 le compte-rendu, préparé par monsieur Martin Lapointe de chez BPR Groupe-Conseils, de la réunion du 21 novembre dernier. Le Conseil municipal en prend connaissance. Afin de simplifier le travail, BPR Groupe-Conseils aimerait que chaque municipalité concernée adopte une résolution approuvant ledit compte-rendu.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a été ciblée par le ministère de l'Environnement, le 18 août 2000 dernier, comme une municipalité qui éprouve des difficultés avec la qualité de son eau potable;

ATTENDU QU'un nouveau règlement sur la qualité de l'eau potable va être déposé d'ici Noël 2000 avec des exigences telles que la municipalité ne pourra pas s'y conformer si elle n'améliore pas son système de distribution d'eau potable;

ATTENDU QUE les municipalités qui ont été ciblées par le ministère de l'Environnement vont être traitées de façon prioritaire par le gouvernement;

ATTENDU QUE le projet de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est admissible au volet 1 du programme Infrastructures-Québec qui prévoit une aide financière de 50%

sur tous les travaux correctifs en vue d'atteindre les nouvelles normes à venir;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud approuve le compte-rendu de la réunion du 21 novembre 2000;

QUE BPR Groupe-Conseils soit autorisé à préparer un plan de travail détaillé pour chacune des alternatives décrites au compte-rendu, notamment la recherche en eau, les études d'alternatives et les travaux correctifs à faire à court terme pour la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ;

QUE cette résolution n'engage pas financièrement les Municipalités de Berthier-Sur-Mer, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud tant et aussi longtemps que le plan de travail et les budgets n'auront pas été approuvés par chacune des municipalités ainsi que par le MENV et le MAMM.

COMITÉ DE POMPIERS

Madame Mariette Pelletier et monsieur Réjean Cloutier avaient été désignés sur le comité sécurité incendie. Leur rôle consiste à faire le lien entre les pompiers et le Conseil municipal. Suite au départ de monsieur Cloutier, il faudrait désigner une autre personne pour le remplacer au sein de ce comité.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Jean-Yves Gosselin pour faire partie du comité sécurité incendie.

Un évaluateur de la firme Servitech va venir expliquer, le lundi 11 décembre prochain au Centre des Loisirs à 19 h 30, pourquoi le rôle triennal d'évaluation, déposé le 15 septembre dernier, a augmenté de façon aussi substantielle.

AVIS DE MOTION

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean
ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'un nouveau règlement qui interdit la circulation des véhicules lourds dont la masse excède les limites maximales autorisées sur un pont dont l'entretien est sous sa responsabilité va être adopté lors d'une séance ultérieure.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine à vingt et une heure et quarante minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-très.

MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

BUDGET 2001

REVENUS	BUDGET 2000 $	BUDGET 2001 $	ÉCART $
Taxe foncière géanérale à .755	457 797	503 845	46 048
Police à .185	112 175	123 460	11 285
Voirie à .25	151 588	166 836	15 248
TVQ Bouchard à .03	18 191	20 020	1 829
Impôt du Québec à .10	60 635	0	-60 635
Protection incendie	27 500	28 310	810
Assainissement opération	39 800	43 531	3 731
Assainissement AIDA	41 600	43 135	1 535
Assainissement PADEM	43 000	44 000	1 000
Service aqueduc	93 800	100 150	6 350
Service enlèvement vidanges	36 000	36 000	0
Eclairage public	10 800	10 830	30
Ramassage neige	8 850	8 850	0
Aménagement ponceau (C. Paré)	921	0	-921
Aménagement ponceau (R. Théberge)	230	0	-230
Aménagement ponceau (Y. Montminy)	720	0	-720
Aménagement ponceau (A. Morin)	626	0	-626
Compensation Ecole	4 500	4 500	0
Compensation télécom. et électricité	52 577	16 527	-36 050
Services rendus aux organismes	3 160	4 700	1 540
Maison Paroisse, loyers	14 795	10 535	-4 260
Pavillon Bédard, loyers	16 440	16 440	0
Location équipement divers	3 500	4 000	500
Location équipement bureau	1 000	1 000	0
Raccordement réseau d'aqueduc	1 000	1 000	0
Photocopies, fax	300	100	-200
Vente matériel	1 000	1 000	0
Permis municipaux	1 500	3 000	1 500
Droit de mutation	3 000	3 000	0
Amendes et pénalités	0	1 400	1 400
Intérêts arrérage de taxes	2 000	2 000	0
Ristourne	0	3 000	3 000
Intérêts sur placement	5 000	4 500	-500
Journal L'Echo (remb. frais poste)	750	750	0
Autres	500	500	0
Contrat déneigement route 228	12 421	12 421	0
Compensation voirie	78 831	78 831	0
Subvention assainissement des eaux	114 535	133 830	19 295
Appropriation de surplus	50 000	0	-50 000
TOTAL DES REVENUS	1 471 042	1 432 001	-39 041

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS

	Budget 2000	Budget 2001	Écart
DEPENSES			
ADMINISTRATION			
Législation-Administration	91 083	100 141	9 058
Cour municipale coût fixe	940	940	0
Cour municipale coûts variables	500	500	0
Frais de poste	3 000	3 500	500
Téléphone bureau	3 500	3 500	0
Publicité-information	1 100	1 200	100
Frais de congrès	550	550	0
Transport adapté	0	2 720	2 720
Service architecte	1 000	1 000	0
Service arpenteur	2 000	2 000	0
Service juridique	2 000	2 000	0
Vérification	3 300	3 300	0
Contrat service informatique	2 750	2 950	200
Traitement des données	250	250	0
Evaluation et mutations	200	200	0
Formation & perfectionnement	350	1 000	650
Mise à jour codes municipaux	850	850	0
Assurances feu, responsabilité..	27 470	21 905	-5 565
CSST	5 000	6 700	1 700
Réception	500	550	50
Cotisations, abonnements	2 000	2 000	0
Entretien photocopieur	1 000	800	-200
Ameublement de bureau	200	400	200
Fourniture bureau	3 900	5 300	1 400
Quote-part MRC administration	3 859	5 893	2 034
Facture transfert Bouchard	56 898	0	-56 898
Contribution journal L'Echo	5 000	5 000	0
Facturation TPS-TVQ 9-1-1	500	0	-500
Commission Transport	0	100	100
Remb. taxes années antérieures	500	500	0
Entretien Maison Paroisse	11 000	20 000	9 000
Entretien Pavillon Bédard	3 300	5 250	1 950
Entretien Annexe M. Paroisse	250	250	0
Entretien Atelier	100	100	0
Enseigne Quatre-chemins	300	350	50
Parc Morigeau	0	400	400
Rémunération officiers d'élection	1 200	1 200	0
Publicité-information	300	300	0
Fourniture bureau élection	500	500	0
Quote-part MRC évaluation	33 052	32 620	-432
TOTAL:	270 202	236 719	-33 483

	Budget 2000	Budget 2001	Écart
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Service Sûreté du Québec	110 940	111 032	92
Administration	16 600	17 400	800
Téléphone, cellulaire	900	600	-300
Radio	0	1 800	1 800
Téléavertisseur	2 000	4 400	2 400
Frais de formation	2 000	4 000	2 000
Immatriculation des camions	1 200	1 200	0
Location équipement incendie	4 000	3 000	-1 000
Entretien équipements-véhicules	4 000	3 000	-1 000
Entretien Caserne incendie	1 000	1 000	0
Essence & diesel	1 000	1 000	0
Chauffage Caserne incendie	3 000	3 000	0
Matériel divers	2 500	2 500	0
Vêtements, chaussures etc...	1 000	1 000	0
Electricité Caserne incendie	1 000	1 000	0
Atelier Mécanique	1 760	1 760	0
TOTAL:	152 900	157 692	4 792
TRANSPORT (VOIRIE)			
Administration	57 200	70 860	13 660
Frais formation	0	200	200
Service scientifique et génie	2 000	2 000	0
Immatriculation véhicules	3 000	3 225	225
Fauchage des chemins	2 000	2 000	0
Location machinerie	8 500	8 500	0
Signalisation (matériel)	2 000	3 000	1 000
Entretien chemins, rues, ponceaux	2 000	4 000	2 000
Entretien réparation machinerie	15 300	14 300	-1 000
Trottoirs	500	500	0
Lignage de rue	3 000	3 000	0
Gravier, sable, ciment	10 000	7 000	-3 000
Asphalte	10 000	20 000	10 000
Essence machinerie	3 500	6 000	2 500
Pièces et accessoires	5 000	5 000	0
Atelier mécanique	11 200	11 200	0
Signalisation (rémunération)	2 230	1 120	-1 110
TOTAL VOIRIE:	137 430	161 905	24 475

	Budget 2000	Budget 2001	Écart
TRANSPORT (DÉNEIGEMENT)			
Administration	77 870	64 605	-13 265
Téléphone Garage	2 000	1 500	-500
Radios	500	500	0
Immatriculation véhicules	2 500	2 500	0
Service location-nettoyage salopettes	1 000	1 000	0
Sani mobile	150	150	0
Location bélier mécanique	7 000	7 000	0
Entretien, réparation véhicules	29 800	28 000	-1 800
Entretien Garage	2 000	2 000	0
Sable et sel	12 000	15 000	3 000
Essence diesel	20 000	30 000	10 000
Huile à chauffage	2000	4000	2 000
Pièces et accessoires	1 000	3 000	2 000
Lames de charrue	2 000	4 000	2 000
Vêtements	550	200	-350
Electricité Garage	2 400	2 400	0
Trousse premiers soins	50	50	0
Réclamation pour dommages	1 000	1 000	0
Contrat déneigement rue du Rocher	800	780	-20
Contrat déneigement Entrée Chamberland	650	670	20
Ramassage neige (secteur village)	8 000	8 000	0
TOTAL DENEIGEMENT:	173 270	176 355	3 085
Eclairage public	6 500	6 500	0
Entretien réseau d'éclairage	1 000	1 000	0
TOTAL TRANSPORT	318 200	345 760	27 560
HYGIÈNE DU MILIEU			
Administration	58 145	41 461	-16 684
Honoraires préposé chloration	0	1 620	1 620
Analyses échantillons d'eau	1 200	1 971	771
Entretien réseau aqueduc	5 000	3 000	-2 000
Borne-fontaine	1 000	1 000	0
Poste de chloration	1 000	1 000	0
Barrage-réservoir	200	200	0
Produit chimique (chlore)	14 000	13 000	-1 000
Pièces et accessoires (aqueduc)	1 000	1 000	0
Electricité Poste chloration	1 600	2 000	400
Assainissement opération (entretien)	20 000	10 000	-10 000
Electricité Ass. eaux	10 000	10 000	
Entretien réseau égout	2 000	3 000	1 000
Pièces et accessoires (égout)	3 000	3 000	0
Contrat enlèvement vidanges	25 700	26 320	620
Site d'enfouissement	10 410	12 017	1 607
TOTAL:	144 255	130 589	-13 666

	Budget 2000	Budget 2001	Écart
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Honoraires inspecteur municipal	15 600	17 285	1 685
Mise à jour règlement d'urbanisme	100	100	0
Quote-part MRC-urbanisme	22 928	25 388	2 460
Comité d'embellissement	9 500	16 500	7 000
VVAP	0	2 500	2 500
TOTAL:	48 128	61 773	13 645
HLM			
Rémunération employés	2 000	4 000	2 000
Avantages sociaux	225	450	225
Contribution déficit HLM	16 030	15 550	-480
TOTAL:	66 383	81 773	15 390
LOISIRS ET CULTURE			
Rémunération employés	4 000	5 000	1 000
Avantages sociaux	450	565	115
Contrat informatique COBA	700	800	100
Entretien Bibliothèque du Rocher	200	200	0
Cotisation CRSBP	5 240	5 410	170
Contribution Bibliothèque du Rocher	3 150	3 150	0
Loyer local Bibliothèque	2 000	2 000	0
Contribution Soc. Conservation Patrimoine	1 500	1 500	0
Entretien Chalet (Club VTT)	500	500	0
Divers	5 000	5 000	0
Contribution Loisirs St-François	60 000	60 000	0
Remboursement activités loisirs	1 200	1 200	0
TOTAL:	83 940	85 325	1 385
AUTRES DEPENSES			
FRAIS DE FINANCEMENT			
Capital emprunt règ. 160-97	13 856	14 580	724
Intérêts emprunt règ. 160-97	7 530	6 750	-780
Capital emprunt règ. 155-97	7 144	7 520	376
Intérêts emprunt règ. 155-97	3 883	3 485	-398
Capital emprunt PADEM	43 954	45 613	1 659
Intérêts emprunt PADEM	74 502	77 159	2 657
Capital emprunt AIDA	6 300	8 060	1 760
Intérêts emprunt AIDA	10 679	10 480	-199
Capital emprunt URBANISATION	13 210	15 309	2 099
Intérêts emprunt URBANISATION	22 391	21 526	-865
Capital emprunt règ. 132-1994	9 446	0	-9 446
Intérêts emprunt règ. 132-1994	746	0	-746
Capital service aqueduc	20 000	0	-20 000
Intérêts service aqueduc	1 890	0	-1 890
Capital SQAE	156	0	-156
Intérêts SQAE	3	0	-3

	Budget 2000	Budget 2001	Écart
Capital honoraires prof.	8 536	5 430	-3 106
Intérêts honoraires prof.	14 469	8 597	-5 872
Capital emprunt règ. 117	27 000	16 000	-11 000
Intérêts emprunt règ. 117	32 317	18 260	-14 057
Frais bancaires	50	50	0
TOTAL:	318 062	258 819	-59 243
TRANSFERT À L'ÉTAT ACTIVITÉS INVESTISSEMENT			
IMMOBILISATIONS	117 100	135 324	18 224
TOTAL:	117 100	135 324	18 224
GRAND TOTAL DEPENSES:	1471042	1432001	-39 041

Évaluation imposable total 2001	66 734 400
Proportion médiane	99 %
Facteur comparatif	1,01

Brunch du baseball mineur

L'Association du baseball mineur vous invitent à son brunch annuel qui aura lieu le dimanche 11 février prochain au Centre des Loisirs de Saint-François.

Le brunch, qui se déroulera de 10 heures à 14 heures, sera agrémenté par de la musique offerte par Yves et Denis Laflamme, lesquels se feront un plaisir de vous divertir. Un service de garde vous sera offert sur place.

Les cartes sont présentement en vente auprès des directeurs de l'Association. N'hésitez pas à les contacter pour vous procurer vos cartes. Nous comptons sur votre présence parmi nous.

L'Association du baseball mineur

Liste des directeurs

Marc Blais, directeur	259-7480
Marjolaine Gagné, directrice	259-7502
Guylaine Gonthier, secrétaire-trésorière	259-2975
Marcel Gourgues, registraire	259-7481
Normand Lacroix, vice-président	259-2478
Benoît Létourneau, directeur	259-2046
François Létourneau, directeur	259-2061
Jacques Morin, directeur	259-2974
Herman Pelletier, directeur	259-7932
Yvon Rémillard, président	259-2415

Tournoi de Kin-Ball

Voici les résultats des équipes de Saint-François qui ont participé au tournoi de Kin-Ball le 25 novembre dernier.

Dans la catégorie Moustique (2e et 3e années), Saint-François compatit trois équipes, soit Francolière A, B et C. Au classement de leur bloc de compétition, Francolière A a terminé 6e, Francolière B a pris le 5e rang tandis que Francolière C prenanit la 2e position à deux points d'une participation à la finale. Douze équipes prenaient part à ce bloc.

Les joueurs de la Francolière C sont Tommy Blais, Daniel Boissonneault, Jimmy Fiset, Patrick Garant-Pelletier, Charles-Étienne Morin, et Gabriel Pommerleau-Rioux.

La Francolière A était composé de Anne-Marie Bonneau, Alexandre Dubreuil, Jimmy Fiset, Véronique Noël, et Vanessa Paré.

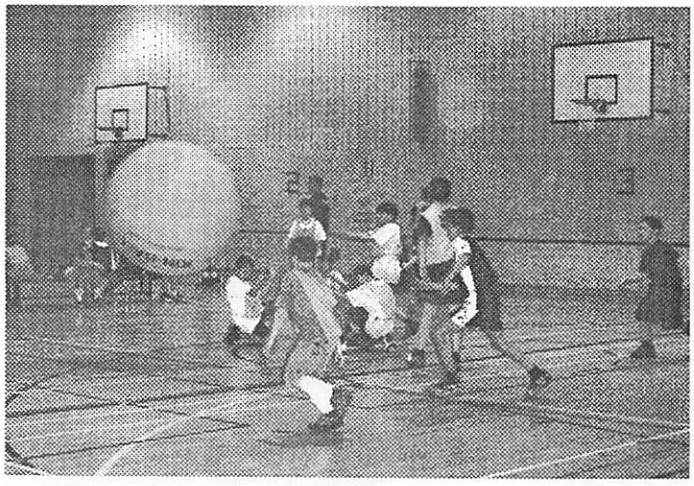

Cloé Bilodeau, Frédéric boissonneault, Samuel Boissonneault, Sania Normand et Félix Paré constituaient l'équipe Francolière B.

Dans la catégorie Junior (4, 5 et 6e années), Saint-François comptait sur les équipes Francolière 1 et 2. Francolière 1 s'est classée 6e. Pour sa part, Farncolière 2 terminait 3e, à trois points de la première place.

Dans la Francolière 1, on comptait sur la présence de Keven Blais, Léanne Guillemette, Jérôme Paré, Keven Paré et Philippe Simard.

Félicitations à tous les participants.

Projections de films sur la chasse

Le Club Sport 55 en collaboration avec le Club Les Archers de St-François organisent un 6 à 9 le vendredi 5 janvier prochain.

Pour l'occasion, il y aura des films de chasse qui seront projetés. Le tout se déroulera dans le bar au Centre des Loisirs. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

Le bar au Centre des Loisirs est maintenant ouvert tous les jeudis et vendredis soirs et parfois le samedi soir, évidemment lorsqu'il n'y a pas d'autres activités de prévues. Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à composer le 259-7929, le personnel en place se fera un plaisir de vous informer.

Le Club Sport 55

Les Archers de St-François

Petites annonces

GARDIENNAGE À DOMICILE

Garderais des enfants à la semaine et offre aussi le dîner. Tél.: 259-7608.

.....

À VENDRE

Pantoufles aux choix à vendre. Communiquez avec le 259-7608.

ATTENTION ATTENTION ATTENTION

Logements disponibles 3 1/2 pièces

Où? Au Pavillon Pelletier
11, 3e Rue Est St-François
Pour qui? Personnes autonomes de 50 ans et plus

Endroit **CHALEUREUX, ACCUEILLANT** et **TRANQUILLE**

Pour plus d'informations, contactez Yves Laflamme

Tél.: Bur. **259-7228** Rés.: 259-2776

Les Jeux de L'Écho

Mot-mystère

Thème: Le calendrier

rép.: Chaque jour, Félix regarde le **calendrier.**

Jumeaux identiques

rép.: **f** et **h**

Solutions

Obonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
259-7728

LE TEST DE 30 SECONDES SUR L'ASTHME^mc

Accordez-vous quelques secondes pour votre mieux-être et faites le test!

	Oui	Non
1) Toussez-vous ou souffrez-vous d'une respiration sifflante ou de serrements de poitrine à cause de votre asthme?	❒	❒
2) Vous réveillez-vous pendant la nuit à cause de la toux, de la respiration sifflante ou d'un serrement de poitrine?	❒	❒
3) Limitez-vous ou évitez-vous des activités physiques à cause de votre asthme?	❒	❒
4) Votre asthme vous oblige-t-il à vous absenter de l'école ou du travail?	❒	❒
5) Utilisez-vous votre inhalateur bleu plus de 3 fois par semaine? (excluant une dose par jour avant l'exercice)	❒	❒

Si vous avez répondu "Oui" à au moins une de ces questions, consultez votre médecin ou votre pharmacien et demandez-lui comment vous pourriez vous sentir mieux.

Bonne et Heureuse année

Pierre Martin, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE

La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

La Direction et le personnel de votre Caisse Populaire souhaitent à tous ses membres une

Bonne et Heureuse Année 2001

Bonheur, santé et Prospérité!

Votre seule institution financière
LOCALE

Siège social
526, chemin St-François
Saint-François (Québec)
G0R 3A0
TÉL.: (418) 259-7786
FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT
Directeur

Desjardins *l'incroyable force de la* **coopération**